

Mardi : 14h / 18h ; Mercredi : 10h / 12h et 14h / 18h ; Jeudi et Vendredi : 14h / 17h ; Samedi : 10h / 12h
DU CÔTÉ DE LA MÉDIATHÈQUE FRANTZ ET QUENAULT

- Samedi 28 septembre à 10h30 : Atelier créatif « Réalisation d'avions »
- Du 01/10 au 28/10 : Fête de la science : Exposition de photos sous-marines avec l'association de plongée de Reims
- Vendredi 4 octobre à 19h : Conférence : « Plongez dans l'environnement » par l'association de plongée de Reims
- Samedi 5 octobre à 15h30 : Atelier origami à la salle polyvalente
- Samedi 23 octobre à 14h : Atelier Pouring, sur inscription, dès 8 ans



INTERVENTION sur NIDS DE GUÊPES ET FRELONS

Le Grand Reims attribue une aide financière pour la destruction des nids de guêpes et frelons. Pour toutes informations complémentaires, vous pouvez consulter l'adresse suivante : <https://www.grandreims.fr/services-aux-habitants/demarches-en-ligne/aide-financiere-pour-la-destruction-des-nids-de-frelons-et-de-guepes>.

HORAIRES DES BUS

Les horaires des bus sont affichés sous l'abri bus rue Emile Wenz et ils sont à retrouver sur le site internet de la commune.



COMPOTEMENTS SUSPECTS



Si vous constatez un comportement suspect sur la commune, merci de bien vouloir prévenir la Gendarmerie au numéro de téléphone : 17.

CORRID'HALLOWEEN
2ème édition

Jeudi 31 Octobre 2024
départ à 19h30
À Jonchery-sur-Vesle
(51)

7,6 km

À partir de 16 ans
Places Limitées !
(12€ avant le 16/10 - 14€ avant le 31/10)

LOTS
Aux meilleurs déguisements d'halloween

INTERSPORT E.Leclerc

COMMEMORATION DU PREMIER COMBAT AERIEN
DU 5 OCTOBRE 1914

LE SAMEDI 5 OCTOBRE 2024
DE 10H À 17H SALLE POLYVALENTE DE JONCHERY-SUR-VESLE

Programme :

- 11h : Rendez-vous devant la salle polyvalente pour un défilé jusqu'au lavoir.
- 11h15 : Prise de paroles au lavoir
- 11h45 : Vin d'honneur des Aviateurs
- 14h et à 15h : Représentation de théâtre, rendez-vous au lavoir
- 15h30 : Atelier origami à la salle polyvalente

Toute la journée de 11h à 17h : Exposition dans la salle polyvalente



Ne pas jeter sur la voie publique



Le Joncavidulien

Bulletin municipal

Septembre 2024

Mairie de Jonchery-sur-Vesle
Place René Sarrette
51140 JONCHERY SUR VESLE

Contacts :

☎ 03.26.48.50.03
✉ mairie.joncherysurvesle@wanadoo.fr

Sites :

💻 <http://www.joncherysurvesle.com>
Facebook : Village de Jonchery-sur-Vesle
Horaires d'ouverture au public :
Lundi, vendredi, samedi de 9h00 à 12h00.
Jeudi de 16h00 à 18h00.

Accueil téléphonique :

Du lundi au vendredi de 9h-12h et de 14h-16h. Le samedi de 9h à 12h.
Pas d'accueil téléphonique le mercredi après-midi.

Médiathèque municipale :

1 ter rue du Moulin
03.26.48.52.71
<http://jonchery-pom.c3rb.org>
mediatheque.joncherysurvesle@orange.fr

La Poste :

2 rue du Marché 51140 Jonchery-sur-Vesle
Lundi, Vendredi : 09h00 à 11h30.
Mercredi : 09h00 à 11h30 et 16h30 à 18h30.
Samedi : 09h30 à 11h30.
Mardi et Jeudi : Fermée.

Maison France Services : 03 26 08 36 44
Rue du Marché 51140 Jonchery-sur-Vesle
Lundi : 13h15-18h00
Mardi : 9h00-11h30 ; 13h30-19h00 sur R.D.V.
Mercredi : 9h00-12h00 ; 13h30-18h00
Jeudi : 9h00-12h00
Vendredi : 13h30-17h00
Samedi : 10h00-12h00

Numéros utiles :

Véolia : 09 69 39 04 98
Pour transmettre les relevés :
www.service.eau.veolia.fr
Enedis : 09 72 67 50 51
GRDF : 0 800 47 33 33

Horaires de la déchetterie :

Lundi, Mercredi, Vendredi et Samedi :
9h00-12h00 et 14h00-18h00.
Jeudi : 9h00-12h00.
Mardi, Dimanche et Jours fériés : Fermée.

Madame, Monsieur,

J'espère que la période estivale s'est passée au mieux pour chacun de vous. L'été est souvent synonyme de ralentissement dans tous les domaines mais il faut maintenant reprendre le rythme, scolaire pour les uns, travail pour les autres et activités sportives ou culturelles pour ceux qui le peuvent.

La nouveauté de la rentrée est la mise en place d'un service de transport qui permet aux habitants de se rendre à Reims de 6h à 20h toutes les heures en conjuguant train et bus. L'arrêt se situe rue Wenz pour le bus. Vous pouvez trouver toutes les informations en mairie ou sur le site internet de la commune. Les horaires sont aussi affichés sous l'arrêt de bus.

Le projet de vidéoprotection touche à sa fin et rend déjà de nombreux services.

Il est prévu en 2025 la rénovation de la salle polyvalente, le projet est en cours, l'entretien des bâtiments étant une priorité.

Certains secteurs ont subi des coupures électriques car le SIEM (Syndicat Intercommunal d'Energie de la Marne) procède à l'enfouissement de la ligne haute tension rue de Sachs et rue du Bois du Salut. Deux anciens transformateurs qui étaient très hauts afin de supporter les fils aériens ont été remplacés par des transformateurs « nouvelle génération ». Ces travaux importants ont occasionné des désagréments pour les riverains. Merci pour leur patience, tout sera bientôt remis en état.

Le 05 octobre aura lieu la commémoration du 1er combat aérien. C'est un fait historique important pour la commune. Nous vous y attendons nombreux.

A bientôt.

Le Maire,
Nadine POULAIN

EXTRAITS DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
(L'intégralité des délibérations est disponible en Mairie)

Séance du 18 septembre 2024

Présents : 16 ; Pouvoir : 1 ; Absent : 1

Délibération D_2024_07_01 : OBJET : DELIBERATION PORTANT
DESIGNATION D’UN COORDONNATEUR DE L’ENQUETE DE
RECENSEMENT DE LA POPULATION

Le Maire de Jonchery-sur-Vesle,
Le recensement de la population aura lieu du 16.01 au 15.02.2025
Considérant la nécessité de désigner un agent coordonnateur pour le recensement de la population pour l’année 2025, sur le rapport du Maire, **le conseil après en avoir délibéré décide à l’unanimité des membres présents :**
- De désigner un coordonnateur d’enquête chargé de la préparation et de la réalisation des enquêtes de recensement qui peut être soit un élu local (maire, adjoint au maire ou conseiller municipal) soit un agent de la commune ou de l’EPCI.
- De nommer Monsieur THOMAS Fabien comme coordonnateur de l’enquête de recensement de la population pour l’année 2025.

Délibération D_2024_07_02 : DELIBERATION PORTANT
ADHESION AU PLAN DE LUTTE CONTRE LES DECHETS
ABANDONNES (PLDA) DE L’ECO-ORGANISME CITEO

Le conseil Municipal,
Considérant que l’éco-organisme CITEO, en charge de la responsabilité élargie des producteurs sur les emballages, propose aux collectivités territoriales qui assurent le nettoyage des déchets d'emballages ménagers abandonnés une convention leur permettant une prise en charge des coûts liés au nettoyage et à la réduction de ces déchets abandonnés sur l'espace public, sous la forme de soutiens financiers, du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2025, reconductible pour une durée de trois ans,
Considérant que CITEO favorise le groupement de communes dans le cadre de cette convention de soutien avec la désignation d’une collectivité responsable. La gestion de ce Groupement de Communes est formalisée par une convention type de Groupement associée à la convention de soutien.
Considérant que CITEO a confirmé que la Communauté urbaine du Grand Reims peut adhérer à cette convention de soutien au titre de ses compétences dans les domaines de la création, les investissements, l’entretien et le fonctionnement d’équipements touristiques, la propreté sur les voiries d’intérêt communautaire et l’aménagement et l’entretien de la coulée verte,
Vu l’exposé de Madame le Maire, **après en avoir délibéré, le conseil décide à l’unanimité des membres présents :**
- De désigner la Communauté urbaine du Grand Reims comme responsable du groupement de communes pour adhérer et signer la convention de soutien avec CITEO dans le cadre de la lutte contre les déchets abandonnés diffus sur l’espace public,
- D’autoriser Madame le Maire à signer la convention type de groupement associée à la convention de soutien, désignant le Grand Reims responsable du Groupement,
- De renoncer à solliciter un soutien auprès de CITEO, au titre de la commune, pendant la durée de la convention de groupement.

Délibération D_2024_07_03 : DELIBERATION PORTANT
RENOVATION INTERIEURE DU RDC DE LA SALLE POLYVALENTE

Le conseil Municipal,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales
Vu le seuil de marché public,

Vu la délibération n°10-2020 du 03 juin 2020 alinéa 4, autorisant Madame le Maire à prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l’exécution et le règlement des marchés ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget, dans la limite de 90 000 €.
Vu le rendez-vous avec l’architecte et les membres de la commission bâtiments du 30 mai 2024,
Vu l’information lors du conseil municipal du 26 juin 2024
- De la signature de la maîtrise d’œuvre confiée à Madame Adeline Mériot (cabinet AMA – Adeline Mériot Architecture) pour la rénovation intérieure du RDC de la salle polyvalente, auquel s’ajoute les missions d’études électricité (Bureau T3E) et d’études thermiques soit un total pour l’équipe Maîtrise d’Œuvre.
- De confier au bureau AGENCIA, la mission d’AMO (Assistance à Maîtrise d’Ouvrage) uniquement pour la phase Consultation des entreprises.
Vu la commission bâtiments du 10 septembre 2024,
Vu la présentation du programme et des plans de l’étude de faisabilité par les membres de la commission bâtiments, Madame le Maire propose aux membres du Conseil d’émettre un avis sur le projet de rénovation intérieure du RDC de la salle polyvalente pour un coût total de l’opération fixé à 400 000 € TTC. Après avoir entendu l’exposé et avoir pris connaissance du projet dans son intégralité, **après en avoir délibéré, le conseil décide à l’unanimité des membres présents :**
- D’émettre un avis favorable sur le projet présenté,
- D’autoriser Madame le Maire à signer tout document se rapportant à ce dossier,
- De dire que les crédits nécessaires à la dépense seront inscrits au budget 2025,
- D’autoriser Madame le Maire à déposer toute demande de subvention.

Fin du conseil municipal à 21h28.

Informations diverses

Le Maire informe :
Une réunion spéciale concernant le PLU de la commune en vue du PLUIH aura lieu le 9 octobre 2024 à 19h30.
C.C.A.S. :
Le repas des anciens et les coffrets de fin d’année sont à l’ordre du jour. Chaque personne née en 1954 et avant aura le choix de participer au repas ou d’opter pour le coffret. Une invitation sera bientôt distribuée.

Nadine POULAIN, commission Espaces verts
- Un arbre près de la crèche et un arbre dans le parc municipal ont a été abattus car ils devenaient dangereux.
Plusieurs riverains signalent des arbres potentiellement « dangereux ». Nous prenons toutes les demandes et nous les ferons examiner par un professionnel.
Potentiellement, tout arbre peut devenir dangereux même s’il est en bonne santé. Il convient de rester raisonnable.

D’autre part il est demandé aux propriétaires de faire élaguer leurs arbres qui dépassent sur la voie publique et de tailler les haies qui masquent la visibilité dans les carrefours.

- De nouvelles poubelles ont été installées dans la commune.

Monsieur Philippe REMEN, Adjoint à la Communication :
Le projet de refonte du site internet suit son cours. Nous avons reçu le prestataire actuel et deux autres sociétés spécialisées

dans la réalisation de sites pour les collectivités locales. Les devis restent dans l'enveloppe budgétaire que nous nous étions fixée. Nous devrions bientôt être en mesure de faire notre choix.

N'oubliez pas la 2ème édition de la Corrid'Halloween le 31/10 au soir, course à pied dans le centre du village. Le parcours de 7,6km est accessible à tous. Cela peut être l'occasion de se lancer un petit défi personnel ou en famille, ou encore entre collègues de boulot ou même amis. Cette course avait rencontré un franc succès l'année dernière où les coureurs ont joué le jeu du déguisement. Vous retrouverez toutes les informations sur l'affiche présente sur ce compte-rendu ou sur le site de la commune. Plus besoin de certificat médical, il suffit de remplir un simple formulaire en ligne (lien disponible lors de l'inscription).

Madame Sophie JOUEN, Adjointe au Fleurissement :
La commission fleurissement a fait sa rentrée. Plusieurs sujets ont été abordés pour entretenir et embellir toujours mieux notre village. Le sas a déjà pris un nouveau décor. L'action « Nettoyons la nature » organisée avec l'école primaire et en collaboration avec Leclerc arrive à grands pas, le 27 septembre après midi. Le Troc plantes se déroulera le dimanche 13 octobre de 9h30 à 12h et le fleurissement se fera le 18 octobre à partir de 8h30. En même temps que ces beaux projets, les bénévoles et la commission travaillent activement sur le thème de Noël afin de vous proposer une belle décoration. N'hésitez pas, si cela vous dit, de nous rejoindre lors de nos rendez-vous.

Monsieur Christophe NILLESSE, adjoint à la sécurité et à l'aménagement :
La commission se réunira le 28 Septembre prochain afin de travailler sur l'ensemble des sujets en cours et échanger sur les orientations 2025. Par ailleurs, le chantier vidéoprotection est quasiment finalisé. Il reste encore quelques interventions à prévoir notamment Route Nationale. La fin de l'ensemble des travaux est programmée pour le 31 Octobre prochain. Le dernier trimestre de l'année sera propice aux éventuels et ultimes réglages.

Madame Catherine GERMOND, Adjointe aux Bâtiments :
Algécos du parc
Les algécos situés dans le parc près du city stade ont bénéficié d'une rénovation complète. Les travaux ont porté sur la toiture, l'électricité, ainsi que le nettoyage intérieur et extérieur. Rappelons que la toiture avait été endommagée suite à la chute d'un arbre. Le coût total des réparations s'élève à 13 317 € TTC et sera entièrement pris en charge par le Grand Reims.
Eclairage Tennis couvert route de Breuil
La demande de subvention (DETR - Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) pour la réfection de l'éclairage du tennis couvert, situé route de Breuil, a malheureusement été refusée, car le seuil minimum de subvention n’a pas été atteint. De plus, la Fédération Française de Tennis (FFT) a également rejeté notre demande, estimant que ce projet d'éclairage ne respectait pas entièrement les normes de la fédération.
Il est particulièrement décevant que ce petit projet n’ait reçu aucun soutien. Toutefois, la commission bâtiments ayant budgétisé ces travaux a décidé de les réaliser malgré tout. Les travaux seront exécutés courant novembre pour un montant de 11 327,06 € TTC.

Rénovation intérieure salle polyvalente
Les études pour la rénovation intérieure de la salle polyvalente ont débuté, et les esquisses ont été validées à l’unanimité lors de la séance du conseil municipal. Les travaux comprendront :

Remplacement du système de chauffage de la salle des fêtes par un modèle plus économique.
Rénovation intérieure du hall d'entrée et de la salle des fêtes, incluant la réfection des peintures, l'amélioration et la modification des éclairages d'ambiance, ainsi que la gestion de l'acoustique de la salle.
Mise aux normes d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite (PMR) des sanitaires, avec réfection des peintures et des éclairages intérieurs.
Création d’une arche au droit de l’estrade.
Création d'espaces de stockage supplémentaires et amovibles.
Mise aux normes de la sécurité incendie suite au changement du système de chauffage et à l'ensemble des travaux.

Monsieur Fabien JAVELOT, adjoint à la voirie et à la coordination des services techniques :
Route départementale : Réfection de la route par le département. Un nettoyage des gravillons dispersés sur la route a été effectué. Nous sommes en attente du marquage au sol suite aux diverses rustines qui ont recouvert certains passages piétons et autres places de stationnement.
Route entrée du Village / CUGR : Reprise des trous et imperfections réalisés suite aux détériorations notamment sur le milieu de la voie.
Prises de contact avec des entreprises pour devis de réfection du ralentisseur au niveau de la rue de la gare.
Prochaine réunion à fin octobre : Etudes des devis du ralentisseur et projet d’une Zone 30 sur l’ensemble du village.

Nadine POULAIN, commission animations :
Les manifestations des 21 juin, 13 juillet et la brocante ont été un succès grâce à la participation des associations que je remercie.
Nous avons été aidés par la météo également....
Le 5 octobre aura lieu la commémoration du 1^{er} combat aérien qui s’est déroulé dans le ciel de Jonchery-sur-Vesle. La commune de Muizon commémore également cet évènement : l’avion serait tombé sur le territoire de la commune. Les commémorations ont lieu aux mêmes heures suite à un malentendu. Notre volonté était pourtant de nous unir pour ces deux manifestations. Il n’y a donc aucune polémique sur ce sujet.

Madame Sandra BANIERE, conseillère municipale déléguée à la médiathèque :
La médiathèque a fait sa rentrée sous le signe de la nouveauté :
- des lectures de la rentrée littéraire ;
- des photos de MédiaphotoJonchery à découvrir ;
- un puzzle collaboratif ;
- un espace "écoute" avec lecteurs vinyles, CD, enceintes Bluetooth, et casques, en libre service ;
- la fresque de la peintre Angélique Cotentin ;
- un concours pour trouver le logo de la médiathèque.

Ce n'est pas tout, de nouvelles animations vous attendent : la programmation du dernier trimestre de l'année 2024 est à retrouver dans le flyer joint à ce bulletin. Notez que l'ouverture d'un dimanche par mois revient à partir du mois d'octobre ! Nous vous espérons nombreux à venir passer un moment de détente et de découverte à la médiathèque. Toute l'équipe se réjouit de vous accueillir !

LE PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL
AURA LIEU LE MERCREDI 16 OCTOBRE 2024